



ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

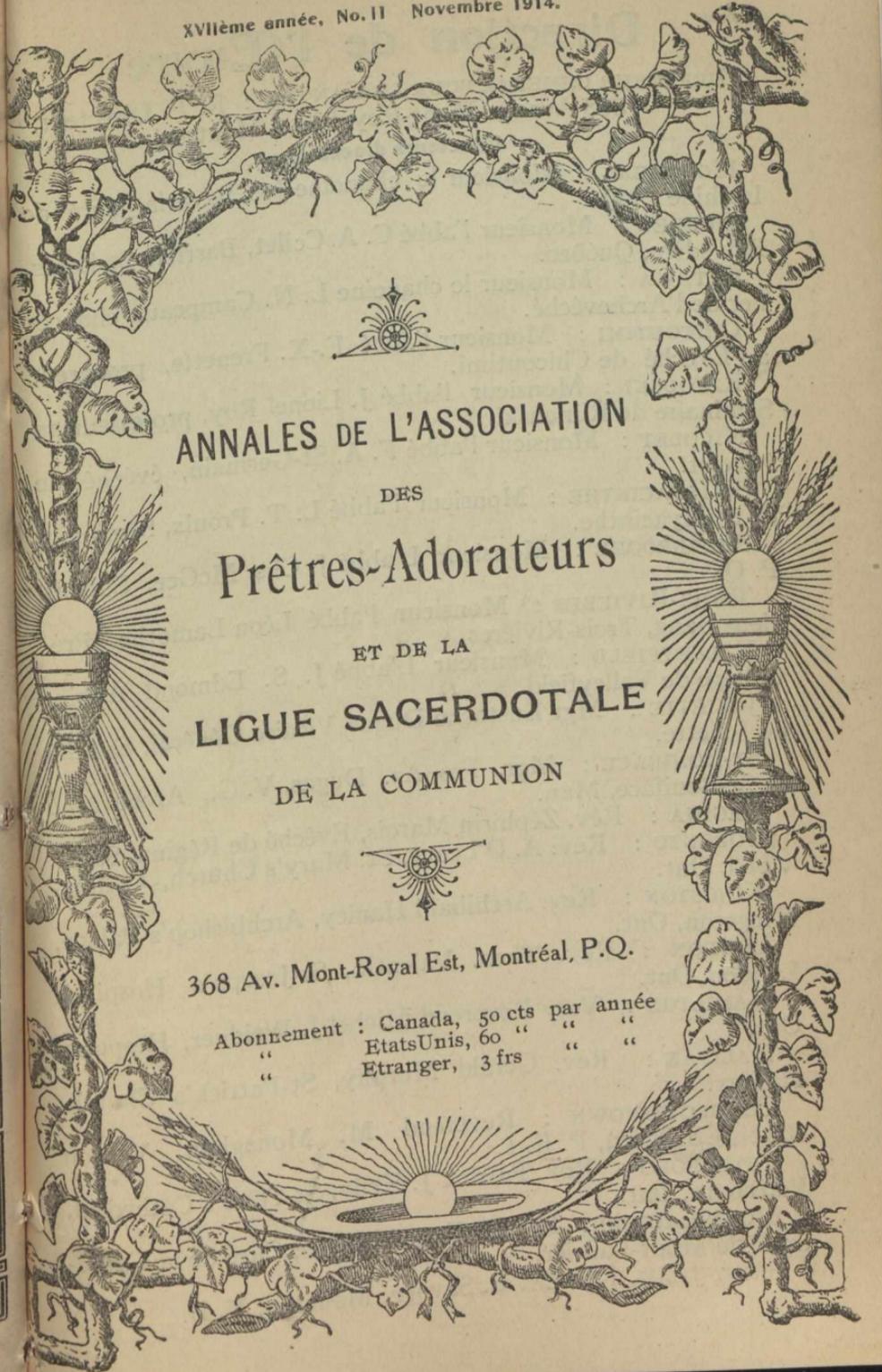
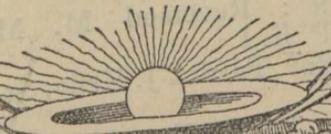
LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.

Abonnement :	Canada,	50 cts	par	année
"	Etats-Unis,	60 "	"	"
"	Etranger,	3 frs	"	"



Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA : R. P. Directeur,
368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

Directeurs diocésains

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine P. Q.

QUEBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Barrière St-Louis, Belvédère, Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché de Chicoutimi.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St-Germain, évêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de St-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Sutton, P. Q.

TROIS-RIVIERES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE : Mgr. Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface, Man.

REGINA : Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co Queen, P. E. I.

PETERBORO : Rev. Patrick J. Kelly, St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER : Rév. J. Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de Mont-Laurier.

SAINT-JEAN. Rév. M. E. Savage, Moncton, N. B.



SA SAINTETE LE PAPE BENOIT XV
GLORIEUSEMENT REGNANT
QUI ENTRERA LE 21 NOVEMBRE DANS SA SOIXANTIEME ANNEE.
AD MULTOS ANNOS!



Congrès Eucharistique National des Prêtres=Adorateurs.

Adhésions épiscopales.

Nombreuses et enthousiastes nous arrivent les lettres d'adhésion de Nosseigneurs les Evêques. Elles sont pour nous le meilleur des encouragements à poursuivre activement l'œuvre si belle et si opportune que nous avons entreprise. Nos Confrères trouveront, à les lire, un sujet de joie bien légitime, en même temps qu'un nouveau et puissant motif de favoriser le Congrès de tout leur pouvoir.

Chicoutimi, 15 août 1914.

Au Révérend Père Gaudet

Supérieur des Pères du Saint-Sacrement, Montréal.

MON REVEREND PERE,

En ce beau jour de la glorieuse Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, que nous nous plaisons à invoquer sous le titre de Notre-Dame du Saint Sacrement, ce m'est un bonheur de vous dire que j'approuve de grand cœur l'heureuse idée de réunir à Montréal, en un Congrès solennel, tous les Prêtres-Adorateurs du Canada. Ce sera un puissant moyen de réchauffer leur zèle pour l'adoration de Jésus-Hostie, et de les porter avec un courage toujours nouveau à pousser leurs fidèles vers la Table Sainte, la fontaine où ils puiseront, avec autant d'abondance que de joie, les eaux salutaires de l'esprit vraiment chrétien.

Je vous souhaite donc tout le succès que mérite une œuvre aussi salubre. Je bénis d'avance tous les prêtres

qui en feront partie, et leur souhaite un renouveau de ferveur eucharistique.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon entier attachement en Jésus-Hostie.

✠ N.-T., Evêque de Chicoutimi.

~~~~~

*Archevêché de Québec, 15 octobre 1914.*

*Au Rév. Père A. Letellier, (1)*

*Supérieur des Pères du T. S. Sacrement,*

*Montréal.*

MON REVEREND PERE,

De toute mon âme je dis *amen* au beau dessein que vous avez formé de tenir un Congrès Eucharistique national des Prêtres-Adorateurs. Oh! la belle fleur éclore sur la tige royale de notre grand Congrès de Montréal!

Tous nos prêtres réunis pour parler de leur Jésus-Hostie, pour s'exhorter mutuellement à le mieux aimer et à le faire aimer davantage, pour chercher ensemble les meilleurs moyens de réaliser les ineffables desseins de son Cœur, et de bien attiser le feu qu'Il est venu allumer sur la terre, et dont le foyer est au tabernacle! Comme ce sera beau, grand, et comme ce sera bon!

Le feu de la haine fait rage partout, et dévore les fruits de la rédemption. C'est à nous, prêtres, qu'incombe la tâche de tenir haute et intense la flamme du pur amour, où se gardent et mûrissent, en se multipliant, ces fruits, qui ont crû sur l'arbre de la croix, devenue le trône de l'amour suprême.

Rien ne saurait mieux nous aider à remplir cette tâche, que le congrès des Prêtres-Adorateurs. Laissez-moi ajouter que votre chère Congrégation est en mesure de

---

(1) Le Révérend Père A. Letellier vient d'être nommé Supérieur des Pères du T. S. Sacrement de Montréal, à la place du Rév. Père F. Gaudet qui va prendre la direction de la maison des Pères à New-York.

donner à un tel congrès toute sa portée et toute son efficacité.

C'est vous dire, mon Révérend Père, que je suis avec vous de tout cœur, que j'approuve hautement votre entreprise, que je lui donnerai tout mon concours, et que, dès aujourd'hui, j'appelle sur elle et sur vous les plus abondantes bénédictions de Jésus-Hostie.

✠ P. E. Roy,  
*Arch. de Séleucie.*

~~~~~  
Charlottetown, P. E. I., Oct. 16, 1914.

Rev. A. Letellier, S. S. S.,

Superior,

Fathers of the Blessed Sacrament, Montreal.

DEAR REV. FATHER:

I received your letter, dated Oct. 6th., notifying me of your project to hold a "Canadian Congress of the Priests Eucharist League".

I have great pleasure in adding my words of approbation and encouragement to those you have already received. This Congress will tend to increase the devotion and love of the Clergy for the august sacrament of the Blessed Eucharist, the great source of sacerdotal sanctity.

May God bless your work and render it productive of much good to our Canadian Clergy and laity.

Yours sincerely in J. C.,

✠ HENRY JOSEPH
Bishop of Charlottetown.

BISHOP'S HOUSE

Peterborough, Ont.

Oct. 16th 1914.

Rev. A. Letellier S. S. S.

Montreal.

DEAR REV. FATHER,

I am delighted to learn that we will have a Canadian Congress of the Priests Eucharistic League next year. From its very purpose, I am sure it will be a success and whatever I can do to encourage it in this Diocese will be readily done. Blessed indeed is the Diocese in which clergy and laity have a loving and persevering devotion to the Holy Eucharist. May the God of the Blessed Eucharist bless and prosper this undertaking.

Faithfully yours in Christ

✠ M. J. O. O'BRIEN,
Bishop of Peterboro.

////////////////////

Régina, 16 Octobre 1914.

Rév. Père A. Letellier, Supérieur

des Pères du S. Sacrement,

Montréal.

MON BON PERE,

Votre lettre et la nouvelle qu'elle m'apprend me font un tel plaisir que je mets tout de côté pour aller vous dire de suite un vrai merci du cœur. Oui, je ferai tout ce que je pourrai pour aider au succès de ce congrès. Puisse-t-il contribuer à faire comprendre encore mieux aux prêtres que la Messe est la plus sainte action, la plus agréable à Dieu, qu'ils devraient descendre de l'autel, selon l'expression de saint Jean Chrysostome "avec un cœur tout brûlant de l'amour divin, au point d'être la terreur de l'enfer".

Puisse-t-il leur faire mieux comprendre que c'est en s'attachant de plus en plus à la Sainte Eucharistie qu'ils

deviendront des hommes détachés de tout, esclaves de l'amour de Dieu, prêts à accomplir tous ses désirs, prompts à voler de tous côtés selon le souffle de l'Esprit-Saint, toujours heureux de souffrir avec Jésus-Christ et pour lui.

Je vous félicite, mon révérend Père, de l'heureuse idée que vous avez eue d'organiser ce congrès; tous les jours je demanderai à Dieu de bénir vos efforts et de féconder votre travail.

Veillez agréer, bien cher Père, l'assurance de mon entier dévouement et de mon affectueux attachement.

✠ OLIVIER ELZEAR,
Evêque de Régina.

////////////////////

*Evêché
de
Valleyfield.*

Valleyfield, P. Q., 17 octobre 1914.

*Rév. Père A. Letellier, S. S. S.,
Supérieur des Pères du T. S. Sacrement,
Montréal.*

REVEREND ET CHER PERE,

C'est avec une véritable joie que j'apprends, par votre honorée lettre du 5 du courant, l'heureuse nouvelle d'un Congrès Eucharistique national des Prêtres-Adorateurs dont la tenue aura lieu au cours de l'année 1915. Je n'ai aucun doute que ces assises solennelles et pieuses donneront un nouveau et puissant essor à l'Association déjà si importante des Prêtres-Adorateurs au Canada, et serviront grandement à développer encore davantage parmi nous la dévotion envers la Très Sainte Eucharistie. C'est vous dire que je me prêterai avec bonheur par tous les moyens en mon pouvoir, à tout ce qui pourra contribuer à faire du congrès projeté un succès aussi complet que possible et je ne manquerai pas d'y intéresser activement tous les prêtres de mon diocèse. Veuillez recevoir, Révérend et cher Père, avec mes meilleurs souhaits, l'as-

surance de la considération la plus cordiale avec laquelle je suis bien véritablement

Votre très dévoué serviteur en Notre Seigneur

✠ JOSEPH-MEDARD,

Evêque de Valleyfield.



Evêché des Trois-Rivières, 19 Octobre 1914.

Rév. Père A. Letellier, Supérieur

des Pères du S. Sacrement, Montréal.

MON REVEREND PERE,

Votre projet de réunir tous les Prêtres-Adorateurs du Canada en un congrès solennel, l'année prochaine, est assurément des plus heureux, et mérite tout encouragement. Quoi de plus propre, en effet, à ranimer et à éclairer la piété et le zèle des prêtres envers l'Auguste Sacrement de nos autels ?

Puisque l'Eucharistie est la lumière du monde, le prêtre, tout d'abord, doit se revêtir de cette lumière pour la réfléchir ensuite sur les âmes. Dans ces assises eucharistiques, le céleste éclat du Sacrifice et du Sacrement brille davantage aux yeux attentifs et pieux, et chacun s'appête à mieux répandre à travers les ténèbres du monde les divins enseignements de la messe, de la communion et des offices liturgiques.

La Sainte Eucharistie est aussi la source de tous les biens pour nous, en même temps que le remède à tous nos maux. Or, dans ces congrès on apprend quels sont les moyens les plus efficaces de puiser à cette source surabondante de biens, et l'on se rend plus habile dans l'art de guérir les âmes par le secours de cette céleste médecine.

C'est assez dire, mon révérend Père, que je souhaite à votre beau projet tout le succès possible, et que je le bénis de tout cœur.

Agréez aussi l'expression de mes meilleurs sentiments en Notre Seigneur.

✠ F.-X., *Ev. des Trois-Rivières.*

(à suivre.)

XXVe Congrès Eucharistique International

(suite et fin.)

II. — SECTION SACERDOTALE

Première Réunion

JEUDI, 23 JUILLET. (1)

La première réunion sacerdotale s'ouvre sous la présidence de S. G. Monseigneur Dubois, archevêque de Bourges.

L'assistance est nombreuse. La vaste enceinte du Rosaire suffit à peine à la contenir. Aussi, est-ce avec une grande joie que Mgr Dubois salue cette belle assistance et se déclare heureux d'avoir l'occasion de proclamer devant elle, les sentiments tout paternels et tout dévoués de l'Episcopat français pour ses prêtres. Il la félicite en même temps d'être venue retremper son grand esprit de foi et son zèle ardent, dans la solennité inoubliable de ce Congrès.

Immédiatement, la parole est donnée au *R. P. Galtier*, pour son rapport sur les TRIDUUMS EUCHARISTIQUES ET LES MISSIONNAIRES EUCHARISTIQUES.

(1) Nos lecteurs auront sans doute corrigé eux-mêmes l'erreur qui s'est glissée relativement à la date des *Assemblées générales* du Congrès.

RAPPORT DU R. P. GALTIER S. S. S.

Triduums eucharistiques et Missionnaires eucharistiques ?

L'importance du sujet, et la compétence avec laquelle il fut traité nous font un devoir de publier ce remarquable travail *in extenso*. Nous le publierons à la suite du présent compte rendu.

RAPPORT DU R. P. LANGENDRIES

Les Résultats du Décret "Quam Singulari."

L'orateur constate avec regret que le Décret "*Quam singulari*" est resté, en trop d'endroits, lettre morte, malgré la période de quatre ans écoulés déjà depuis sa promulgation. La doctrine du document pontifical, accueillie trop souvent avec défiance, est loin d'être entrée dans nos mœurs, et pourtant elle est strictement obligatoire. Il importe de le rappeler sans cesse, d'autant plus que c'est priver des effusions de la vie surnaturelle les tout petits.

Après un semblant d'exécution, on est rapidement revenu aux anciens errements. On a imaginé des compromis. C'est que le maintien de l'œuvre demandait un effort considérable, devant lequel on a reculé. En fait, la première Communion solennelle est restée terme d'un effort qui ne se produit qu'une fois; l'initiation eucharistique a fait défaut.

Il faut lui donner son vrai caractère, ne plus l'appeler première Communion solennelle; ce serait la profession de foi solennelle, la cérémonie des promesses à laquelle ne prendraient part que les enfants ayant déjà communiqué.

On ne possède encore, dans l'ensemble, que des statistiques incomplètes sur les résultats obtenus; mais tout montre que, là où des prêtres zélés ont pris cette œuvre à cœur, ils sont arrivés à des résultats merveilleux.

Quelques exemples typiques achèvent de convaincre l'Assemblée de la nécessité de se mettre sérieusement à l'œuvre, et de lui montrer les consolations que réserve ce ministère auprès des enfants.

RAPPORT DU T. R. P. COUET S. S. S.

Les résultats pratiques du Décret " *Sacra Tridentina Synodus* "
dans les paroisses.

I.— Par rapport à la prédication du Décret:

1o Le Triduum eucharistique, prêché surtout à l'occasion de l'adoration perpétuelle, a donné, en général, de consolants résultats, et même a été le point de départ d'un renouveau pour certaines paroisses. Il est à souhaiter que les prédicateurs du triduum ne se contentent plus de prêcher sur l'Eucharistie, en général, mais insistent davantage sur le Décret;

2o Les petits Congrès eucharistiques donnent une bonne place au Décret partout où ils se font, notamment dans le Nord et dans le diocèse de Luçon et de Vannes;

3o Autres moyens: *a)* depuis quelques années, on fait à l'application du Décret une plus large part dans les divers groupements paroissiaux, et l'on s'en trouve bien; *b)* on a constaté en plusieurs diocèses des efforts nettement prononcés pour former des Ligues eucharistiques, quelques-uns pour grandes personnes, d'autres plus nombreuses pour enfants; *c)* mais l'on est en retard en France à transformer la retraite de Communion solennelle. Nos Seigneurs les évêques de Soissons et de Vannes ont attiré l'attention sur ce point et demandé que les catéchismes et la retraite soient conformes au Décret de 1905. (En France également, on ne pratique guère généralement les communions collectives d'enfants proposées par le Décret de 1910.)

II.— Par rapport à la presse eucharistique:

1o Revues eucharistiques. Si quelques paroisses de ville ont dans leur bibliothèque ou font circuler ces revues, il reste beaucoup à faire encore: car il n'y a que les deux tiers des paroisses en France à être entrées dans ce mouvement;

2o Dans les bulletins paroissiaux, on mesure trop la place au Décret et à ses applications;

3o Si, ici ou là, on a pratiqué une large diffusion de tracts eucharistiques, on remarque que les curés ne profitent pas assez des prédications plus solennelles qu'ils font donner pour faire cette propagande;

4o Mais ce qui est regrettable, c'est que les formules jansénistes ont cours encore dans certains catéchismes diocésains, dans les prières de nombre de paroissiens, et principalement dans les prières pour la communion spirituelle.

III.— Par rapport à la dispensation de la communion.

1o Le confesseur: *a)* on lui recommande d'avoir une science plus approfondie du Décret; *b)* d'être assidu au confessionnal (il y a ici et là à combattre le principe janséniste: "Pas de confession, pas de communion", et à désirer plus de fidélité parfois, malgré les travaux du ministère actuel); *c)* il doit exhorter, fréquemment et avec zèle, enfants et grandes personnes à la communion fréquente et quotidienne: malheureusement, en France, on semble se borner à la communion à date fixe, à cause des difficultés venant de l'indifférence des fidèles et aussi par la faute du clergé (divergences et principes du moindre effort);

2o Le dispensateur de la communion: *a)* en général, on est condescendant en France pour distribuer souvent la communion; *b)* cependant il y a encore ici et là des sévérités apportées sous des prétextes exagérés...

Vœu.

Que tout prêtre soit l'apôtre du Décret de 1905 et que, pour cela, ceux qui ne l'ont pas fait encore, s'enrôlent dans la Ligue sacerdotale eucharistique, fondée tout exprès dans le but de propager l'application du Décret "Sacra Tridentina Synodus".



Deuxième Réunion.

VENDREDI, 24 JUILLET

Les assistants sont encore plus nombreux que la veille. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, qui préside la séance, recommande aux rapporteurs d'être très brefs, et aux auditeurs d'être très attentifs.

RAPPORT DE S. G. MGR EYSSAUTIER,

EVEQUE DE LAROCHELLE

Les Résultats du Décret "Sacra Tridentina Synodus" dans les Collèges.

Passant rapidement, sur le Décret en général, et ses dispositions spéciales pour les collèges, le distingué rapporteur étudie surtout les résultats magnifiques obtenus dans les collèges libres. D'une enquête sérieuse qui a été faite, il résulte que dans beaucoup de maisons d'éducation, la communion quotidienne est la règle générale. Dans certaines de ces maisons, il y a une proportion de cent pour cent d'élèves communiant tous les jours; dans les autres la proportion s'échelonne de 95 pour 100 à 12 pour 100. A peu près partout, les communions sont au moins hebdomadaires.

Les externats sont, en général, moins favorables à la communion quotidienne; cela est dû surtout à la négligence des parents. Dans les séminaires, l'esprit et le travail s'améliorent par suite de ces pratiques: les vocations sont plus fréquentes, le travail plus intense. Après le collège, beaucoup sont fidèles à la communion mensuelle. En somme, cette pratique a ravivé en nous le surnaturel, et l'esprit de sacrifice. S'il n'y a pas plus de vocations, il faut surtout l'attribuer à la résistance des parents.

Ces bons effets se font sentir jusque dans les hautes écoles, St-Cyr, Polytechnique et Navale.

En terminant, le rapporteur émet le vœu, et l'assemblée avec lui, que les directeurs de maisons d'éducation et les confesseurs s'appliquent de plus en plus à promouvoir la communion fréquente et organisent des œuvres de persévérance pour les vacances, le régiment, et les grandes écoles de l'Etat.

RAPPORT DE M. L'ABBE LENERT.

Le Recrutement sacerdotal.

M. l'abbé Lenert dans un rapport très documenté, étudie le rôle de Marie comme Reine du clergé et modèle de la piété sacerdotale envers l'Eucharistie.

Dans une partie dogmatique il montre Marie médiatrice entre Dieu et les hommes et dispensatrice des grâces divines.

Il la montre ensuite comme le modèle du clergé dans la pratique du zèle envers le sacerdoce et les œuvres sacerdotales.

I.— Marie, Reine du clergé. C'est par le Sacerdoce que nous est donnée l'Eucharistie. L'office principal du prêtre est d'être médiateur et de donner les choses saintes. Le Christ est donc le prêtre par excellence dont les autres ne sont que les représentants et les instruments. Mais à ses côtés est Marie, *mediatrix ad mediatorem*, et dispensatrice des grâces divines. Elle est donc, non par le caractère sacramentel, mais par la dignité et la grâce: Vierge-Prêtre et Reine du clergé.

II.— Marie, Reine du Clergé, modèle:

1o Dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Ses dispositions, dans les mystères de sa sainte vie, doivent devenir les nôtres, dans les actes du ministère sacerdotal. Elle sera pareillement notre Protectrice.

2o Dans la pratique du zèle envers le sacerdoce et les œuvres sacerdotales. Jésus a prié et recommandé de prier pour les prêtres. Marie fit de même au Cénacle.

C'est pour cela qu'après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on a essayé d'unir prêtres et fidèles dans la prière et le sacrifice, pour le recrutement et la sanctification du Clergé, sur le modèle et sous le patronage de Marie, Reine du Clergé.

Cette confrérie devint, le 20 mai 1912, l'archiconfrérie de Marie-Immaculée, Reine du Clergé, après avoir été l'objet de diverses marques de bienveillance de S. S. Pie X. Elle demande l'invocation quotidienne "Reine du clergé, priez pour nous," quelques sacrifices, en particulier une offrande pour les séminaires, et conseille la célébration d'une Messe annuelle, aux intentions de Marie, Reine du Clergé.

Elle a sa médaille pour les prêtres et pour les fidèles, recueille des promesses de communions pour le Clergé et forme divers groupements, par exemple une élite des enfants de chœur qui se forment ainsi à l'amour du Très Saint-Sacrement et au zèle pour les cérémonies saintes et des âmes généreuses qui multiplient les pratiques de pénitence et s'offrent en victimes à ces mêmes saintes intentions.

RAPPORT DE M. LABBE BOUQUEREL.

Retraites et Associations sacerdotales.

L'heure avance, et Monsieur l'Abbé Bouquerel peut à peine nous indiquer le trame de son rapport sur les Retraites et Associations sacerdotales.

Père, que votre règne arrive! Le règne du Père est le règne du Fils, de Jésus-Christ dans son Eucharistie. Les prêtres en sont les apôtres. Or, suivant l'enseignement de Pie X dans sa lettre au Clergé, le prêtre, pour être apôtre, doit travailler avant tout à sa sanctification personnelle. Parmi les moyens de sanctification, le Saint-Père indique les Retraites et les Associations sacerdotales.

I.— Les Retraites se divisent en retraites pastorales et retraites fermées. Mgr de La Porte, dans une lettre à son clergé, traite magistralement cet important sujet. Il y ajoute des vues très intéressantes sur les retraites de dix jours. La retraite du mois se pratique soit en particulier, soit en commun.

II.— Les Associations sacerdotales recommandées par Pie IX, Léon XIII et Pie X ont pour but la vie surnaturelle du prêtre assurée par un règlement librement accepté ou des pratiques sanctifiantes. Elles procurent au clergé séculier dans une large mesure les avantages de la vie religieuse. Les approbations données à ces Associations depuis cinquante ans indiquent quelle en est l'économie et la raison de leurs succès. Elles sont accessibles à tous les prêtres. On peut y entrer à tout âge, mais il est mieux de s'y enrôler immédiatement après son ordination.

Troisième Réunion

SAMEDI, 25 JUILLET.

Afin de donner à l'une des séances sacerdotales du Congrès un caractère véritablement international, voulant aussi remettre en honneur parmi le clergé l'usage de la langue officielle de l'Eglise, Sa Sainteté Pie X avait manifesté le désir que les discours et les rapports de cette séance fussent prononcés en latin. Ce premier essai fut tenté à la dernière réunion sacerdotale et le Cardinal Légat daigna l'encourager de sa présence. A peine a-t-il fait son entrée que des acclamations formidables le saluent "*Vive Pie X! Vive le Légat!*", puis l'assemblée entonne et chante avec entrain le "*Tu es Petrus*".

Dans l'allocution prononcée en latin, MGR HEYLEN demande au Légat de bénir ce premier essai qui est fait, pour les réunions sacerdotales, de l'emploi de la langue latine. Il insiste pour que tous les prêtres présents prêchent de parole et d'exemple, édifiant leur peuple par leur piété eucharistique, zélés pour étudier et surtout appliquer les Décrets sur l'Eucharistie.

Le LEGAT répond en latin qu'il accepte volontiers l'invitation qui vient de lui être faite, et il bénit la résolution pour les prêtres de parler la langue de l'Eglise. Rappelant le grand don fait au prêtre à la Cène, celui de l'Eucharistie et du sacerdoce, le Légat exhorte les prêtres à se montrer de plus en plus dignes de l'amitié de choix dont Jésus-Christ les a honorés, à devenir les fidèles adorateurs et les zélés dispensateurs et apôtres du grand don de Dieu fait à l'homme dans l'Eucharistie.

Puis, le R. P. ROUSSELOT, S. J. en un latin impeccable, montre comment la *Royauté du Christ représentée par le Pape et l'Eglise* est le fondement indispensable non seulement de la société religieuse, mais de la société civile elle-même. Après la lecture de ce travail magistral, l'assemblée fait une ovation à l'orateur.



III.—SECTION FRANÇAISE

Première Réunion

JEUDI, 23 JUILLET.

Jeudi matin, dès 8 heures, les congressistes français remplissaient la vaste rotonde du Rosaire. La séance est ouverte à 9 heures par Mgr Odelin, président de la section. Il invite à s'asseoir à sa droite, comme vice-président, le R. R. P. Emmanuel Bailly, Supérieur général des Assomptionnistes, et membre du Comité permanent, et à sa gauche Mgr Lestelle, vicaire général de Tarbes. Le Bureau, placé dans le chœur, fait face aux fidèles. De nombreux évêques, parmi lesquels Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, sont assis devant l'autel.

Mgr Odelin monte en chaire. Il rappelle le premier Congrès de Lourdes en 1899, évoque pieusement le souvenir du Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, Légat du Pape qui le présida, du secrétaire général Lepellerin et du premier vice-président Nicolaï, maintenant disparus. Il se plaît à constater les progrès accomplis par l'œuvre dans l'espace de ces quinze années, et il offre à l'Immaculée sa profonde reconnaissance pour ces accroissements providentiels.

Il donne ensuite la parole au R. P. Bailly. Le distingué rapporteur débute ainsi :

Avant de commencer la lecture du premier rapport de ce Congrès Eucharistique international, je demande la permission, comme un des plus anciens membres du Comité permanent, qui a au moins le privilège de l'âge, de saluer dans le Congrès actuel : le triomphe de la Sainte Vierge qui a établi ici son trône le plus éclatant, le triomphe de l'Eucharistie qui produit ici ses effets les plus merveilleux ; le triomphe enfin de la hiérarchie, car nulle part au monde je n'ai vu autant de Pasteurs réunis et de peuples divers sous la présidence du Cardinal-Légat, qui ressemble si bien à celui qui l'a envoyé. (Vifs applaudissements).

Le R. P. Bailly donne alors lecture de son rapport, absolument remarquable par l'élévation des idées et la puissance avec laquelle elles sont rendues.

RAPPORT DU T. R. P. EM. BAILLY.

La royauté sociale de Jésus-Christ par le Pape et dans l'Eucharistie.

Comme du temps de Pilate, l'impiété moderne crie: *Tolle! Tolle!* Jésus, au milieu de ses abaissements eucharistiques, fait néanmoins rayonner sa royauté: royauté d'amour et, comme parle saint Augustin, la clameur de son sang rédempteur se répercute de siècle en siècle; royauté de vérité, vérité dont il a fait la Papauté la dépositaire, la dispensatrice et la gardienne.

Dès qu'il s'agit de la royauté sociale de Jésus-Christ, il est impossible de séparer l'Eucharistie du Pape.

I.— La royauté sociale de Jésus-Christ s'exerce sur les peuples aussi bien que sur les consciences par l'*Eglise* qui enseigne et régit. L'Eglise enseignante par le Souverain Pontife et par les évêques est la gardienne infailible du dogme de l'Eucharistie. Elle consacre, conserve et dispense l'Eucharistie, dans laquelle vit Jésus-Christ, roi et bienfaiteur des âmes, des familles et des sociétés.

II.— Aussi l'Eglise a-t-elle toujours enseigné la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. La doctrine en sera développée au cours de ce Congrès. L'enseignement des Papes contemporains Léon XIII et Pie X, nous dicte les convenances actuelles des hommages à rendre à la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Léon XIII, dans l'Encyclique "*Annum Sacrum*" sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur, a affirmé l'autorité du Christ-Roi. Il a fait voir comment cette consécration apportera aux nations un meilleur état de choses. S. S. Léon XIII a développé cette doctrine dans toute son ampleur dans l'Encyclique *Tametsi* sur Jésus Rédempteur. Enfin dans l'Encyclique *Miræ Caritati*, il a fait voir les bienfaits de cette royauté dans l'Eucharistie.

S. S. Pie X, a voulu "Tout restaurer dans le Christ" et "ramener le genre humain à l'empire du Christ" et "les sociétés humaines à l'obéissance à l'Eglise". De là, entre autres œuvres admirables, les Décrets sur la communion des enfants, la sanctification des membres conduisant à la restauration des sociétés. Ces actes authentiques de Pie X sont la mise en œuvre du beau mandement du patriarche de Venise, dans lequel le futur Pie X expliquait la doctrine de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la veille du Congrès eucharistique de Venise.

Les yeux fixés sur le Pape, le Congrès de Lourdes travaillera en toute confiance à glorifier les droits, les bienfaits du Christ-Roi dans l'Eucharistie et à lui rendre un hommage qui va s'étendre dimanche prochain à toutes les nations, à tous les points du monde.

Le rapporteur cite quelques-uns des efforts tentés par la Maçonnerie pour détrôner le Pape, grâce à des manœuvres hypocrites.

Mais plus les efforts se multiplient, plus l'ardeur des catholiques se manifeste à Lourdes, lors du Congrès eucharistique, en acclamant le Pape avec un enthousiasme splendide.

Aujourd'hui, conclut l'orateur, la lutte se précise et il faut choisir "entre l'Eucharistie ou l'anarchie, la Paupauté ou la trahison".

Ce beau rapport a été coupé d'applaudissements et salué d'une salve de bravos à sa conclusion.

Après les remerciements du Président, la parole est donnée à Mgr Chollet.

RAPPORT DE MGR CHOLLET, ARCH. DE CAMBRAI.

Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, d'après la Théologie.

MGR CHOLLET, avec l'autorité doctrinale qu'on lui connaît, établit, d'après la théologie, les titres que possède Notre Seigneur à une royauté universelle et absolue sur les individus et les sociétés.

L'orateur salue tout d'abord, en la personne des évêques, la manifestation vivante de la Royauté sociale de l'Eucharistie.

L'éloquent archevêque commence par définir la Royauté sociale de Notre Seigneur.

La puissance souveraine de Notre Seigneur a été proclamée par Lui-même qui s'est donné comme la source de toute autorité.

Ses titres de Roi lui reviennent comme *Créateur*, comme *conquérant*, et comme *père*.

Ces titres donnent la caractéristique de cette royauté.

Le pouvoir des chefs de l'Etat est limité: ils président et ne gouvernent pas ou gouvernent peu, car leur puissance vient d'en bas.

Jésus-Christ règne en vertu d'une puissance absolue dont il est Lui-même le principe. Il est souverain *absolu* mais aussi *bienveillant*.

L'orateur traite ensuite de la Royauté sociale de l'Eucharistie. Il s'agit de savoir si, dans l'Hostie, le Christ exerce les prérogatives de la Royauté. Il peut sembler tout d'abord que Notre Seigneur abdique une partie de sa puissance.

L'éminent rapporteur montre éloquemment la vérité, la puissance de cette royauté.

Par la présence réelle, Notre Seigneur habite son royaume. Il donne audience, et, par la communion, il s'unit aux cœurs qu'il captive en leur faisant sentir la toute-puissance de sa bonté.

Le Christ fait plus dans l'Eucharistie qu'il n'a fait dans sa vie mortelle. Non seulement Il nous sert, mais Il s'immole. Aucun roi sur terre n'est capable de faire ce que fait Notre Seigneur.

Son action est intérieure: elle forme les vierges et arme les martyrs

Il y a une forme sociale de la Royauté du Christ, ainsi que le chante l'hymne: Adorons le Christ qui règne sur les nations.

La paix est nécessaire pour la prospérité des nations, et, pour l'établir, il faut le respect de l'autorité. Nulle obéissance n'est possible sans que Dieu ne confie à l'homme une parcelle de sa puissance divine.

Par le fait de se prosterner devant l'Hostie, l'homme se donne lui-même la meilleure leçon d'obéissance.

L'orateur rappelle l'anéantissement du Christ dans l'Hostie, fondement des sociétés humaines. La liberté, l'égalité, la fraternité ont leur source dans l'Eucharistie.

Par l'Eucharistie, les chaînes des passions sont brisées; par l'Eucharistie, s'établit l'égalité devant la rédemption, où tous les hommes reçoivent la même Hostie, où réside le cœur du même Dieu. Par l'Eucharistie se fonde la véritable fraternité dans un amour commun.

La grandeur intellectuelle des nations est faite du culte du beau, du vrai et du bien. L'Eucharistie répond à tous les désirs de l'humanité. Tous les courages s'y inspirent; toutes les grâces s'y rafraîchissent, témoins ces petits que le Pape a jugé nécessaire de convier à la Sainte Table.

L'art a puisé ses plus grandes inspirations dans l'Hostie qu'elle a voulu abriter.

Ainsi l'Eucharistie, termine l'orateur, est, en un mot, la réformatrice des mœurs et la civilisatrice des nations. Ce discours magnifique a vivement ému l'auditoire qui a su grandement témoigner son admiration.

RAPPORT DU R. P. ROMUALD SOUARN.

La royauté du Christ dans l'Eucharistie, d'après les Pères de l'Eglise.

Le R. P. ROMUALD SOUARN, Assomptionniste de Constantinople, dans une allocution pleine de mouvement, fait défiler le glorieux cortège des Pères de l'Eglise, qui tous ont proclamé la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

I.— Affirmation de la royauté sociale du Christ. Melchisédech, roi et prêtre, offrant le pain et le vin, a figuré le Christ roi et pontife dans l'Eucharistie; Tertullien, saint Augustin attribuent au Christ la royauté sur les peuples. Il est le froment qui soumet toutes choses à sa royauté (saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, etc.)

II.— Manifestation de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie par les bienfaits. La royauté étant, dit Tertullien, la puissance de faire du bien au peuple.

a) Bienfait de la vie... C'est une table royale dressée pour tous, le festin royal de l'Écriture (saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome). Or, la vie des âmes rejaillit sur le bien social.

b) Bienfait de l'unité pour la société. C'est par l'Eucharistie que les nations sont incorporées à Jésus-Christ (saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome).

III.— Revendications en faveur de la royauté de Jésus-Christ (saint Ambroise et ses luttes pour conserver les Eglises).

L'orateur est vivement applaudi quand il émet le vœu que l'Eucharistie soit pour l'Occident une source de vie, et pour l'Orient un principe d'union. Comme le rapporteur est rédacteur aux *Echos d'Orient*, le président, avec à-propos, remarque que ce discours est bien en effet un écho d'Orient.

RAPPORT DU R. P. CHAUVIN, O. P.

Le développement de la doctrine de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dans les Universités.

Le R. P. CHAUVIN, Dominicain, présente ensuite, dans un beau tableau historique, le développement de la doctrine eucharistique touchant la royauté sociale de Jésus-Christ dans les Universités. Leurs maîtres ont contribué à expliquer, à défendre, à préparer les définitions doctrinales, par conséquent tout ce qui touche à l'Eucharistie et à la royauté sociale du Christ. Saint Thomas, en particulier, l'enseigne comme une conclusion théologique. Il a exposé dans ses œuvres les quatre qualités qui distinguent le Roi idéal. Ces qualités, on ne les trouve parfaitement réalisées qu'en Jésus par l'Eucharistie. Cet enseignement des grands scolastiques, que le Concile de Trente a consacré, est le même que l'on retrouve sur les lèvres de maîtres éminents d'aujourd'hui, les cardinaux Franzelin, Gasparri, Billot. Le rapporteur termine en exprimant le vœu que saint Thomas, docteur et poète liturgique du Saint Sacrement, soit proclamé docteur des Congrès eucharistiques internationaux, et que son nom y soit toujours invoqué.

Deuxième Réunion.

VENDREDI, 24 JUILLET

La séance est ouverte à 9 heures par la prière. Mgr Odelin préside, avec le R. P. Janvier et M. le Chanoine Crépin, supérieur des chapelains de Montmartre. Le président prie les rapporteurs de ne pas dépasser le quart d'heure d'usage.

RAPPORT DU R. P. LAZARE.

*La royauté sociale de Jésus-Christ, d'après l'enseignement
des Ordres religieux.*

Le R. P. LAZARE, capucin, fait remonter à l'époque de Constantin la proclamation officielle de la Royauté de Notre Seigneur.

A l'époque moderne, devant les attentats contre le règne du Christ, des efforts ont été tentés et coordonnés pour rétablir les droits sociaux de Dieu.

Le R. P. Lazare présente une belle thèse théologique en citant les témoignages des plus hautes autorités.

La royauté sociale de Jésus-Christ considérée :

I.— Dans *ses fondements*. Dans l'Eucharistie, Jésus-Christ est :

1o Dieu. Comme tel, il a la royauté sociale.

2o Homme. a) Jésus-Christ, Verbe incarné, a reçu de Dieu le Père la royauté sociale; b) Jésus-Christ, Verbe incarné, a conquis par la Rédemption tous les droits à la royauté sociale; c) Jésus-Christ, Verbe incarné, est chef de l'humanité: titre plus fondamental, plus large à la royauté absolue, universelle. Question de la primauté absolue.

II.— Dans *ses fonctions eucharistiques* Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie transforme l'humanité, quand l'humanité veut bien se soumettre à sa royauté sociale: a) Il se l'unit; b) Il se l'incorpore; c) Il la déifie. Merveilleuse et divine réponse aux flagorneries de Satan et de ses suppôts.

Les ordres religieux ont toujours enseigné ces principes et ont travaillé au règne social de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, c'est-à-dire à la glorification de Dieu, au salut et à la déification de l'homme.

De ces hautes raisons théologiques, le Père Lazare en déduit logiquement que la société doit reconnaître le christianisme comme sa loi.

A l'inverse de Satan, prêchant la désobéissance, il faut que les chrétiens obéissent d'une manière absolue, pour devenir des Dieux!

RAPPORT DE DOM CABROL.

La Royauté sociale de N. S. J. C. dans l'Eucharistie, démontrée par le témoignage de la Liturgie.

Dans la *Dispute du Saint Sacrement* de Raphael, on voit au centre du tableau l'Hostie élevée sur l'autel, et vers laquelle se portent tous les regards. C'est l'image de la royauté sociale de Jésus-Christ sur les peuples par l'Eucharistie.

Origines et principes. Dans l'Ancien Testament, le Messie promis doit être le Roi de son peuple et réunir toutes les nations de la terre sous son sceptre. Ce royaume de Dieu a été réalisé sur terre par l'Eglise, et Jésus-Christ ou Messie est le Chef de cette Eglise.

La liturgie établit cette vérité.

Au ciel, dans l'Eglise triomphante, nous voyons par l'Apocalypse que le Christ est assis sur un trône: il porte un diadème, il a tous les attributs de la royauté, il est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

La liturgie de l'Eglise militante sur terre qui est substantiellement la même liturgie que celle de l'Eglise triomphante, démontre la même vérité:

1o Par la nature de la liturgie. La liturgie unit les chrétiens en un peuple, le peuple chrétien, dont Jésus-Christ est le roi et le prêtre.

2o Par la nature de l'Eucharistie. Jésus y manifeste les attributs de la royauté, la puissance, la souveraineté, la magistrature souveraine, le sacerdoce souverain.

30 Par les effets de la liturgie, surtout de la liturgie eucharistique. Tous les hommes groupés, unis, hiérarchisés dans un même culte, pour un même sacrifice, centre du culte chrétien.

40 Par la liturgie de la louange. Les psaumes qui en font l'essence chantent le Messie, roi des nations.

50 Par le cycle liturgique. L'Avent, l'Epiphanie, la Passion même, l'Ascension, la fête du Saint-Sacrement célèbrent dans Jésus le Roi pacifique, le Roi des rois, le Roi que les Juifs méconnaissent et qu'ils immolent, le Roi assis sur un trône à la droite de Dieu, le Roi qui règne sur terre par l'Eucharistie.

60 Par les formules liturgiques et les rites, dans lesquels Jésus est honoré comme roi.

C'est donc avec raison que les Congrès eucharistiques honorent Jésus dans l'Eucharistie comme Roi des nations, et réunissent autour de l'Hostie les hommages des peuples et ceux des souverains.

RAPPORT DE M. L'ABBE LEYNAUD

La Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, manifestée dans les monuments et dans les arts.

Le Christ en entrant à Jérusalem répondait aux Phariséens: Si ceux-ci se taisent, *lapides clamabant*. C'est ce cantique des pierres, c'est-à-dire de l'architecture et des arts, qui doit prouver la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

I.— Les anciens peuples ont élevé des temples souvent superbes à la gloire du Roi du ciel et de la terre, par là figure des temples chrétiens. Les demeures, puis les cimetières, notamment les *area* de Cherchell et de Carthage sont les premiers temples chrétiens. C'est bien la royauté sociale, le Christ règne sur toutes les demeures. Les catacombes avec la fresque de la *Fractio panis* sont aussi des monuments de l'art primitif.

L'époque constantinienne voit surgir la basilique du Latran avec la figure achéropite du Christ-Roi. En 532 surgit la basilique de Sainte-Sophie, où les empereurs rendent hommage au Christ-Roi. Les basiliques byzan-

tines portent le Christ Pantocrator. Les cathédrales gothiques les porteront à leur façade, Roi ou Juge, comme le "beau Dieu" d'Amiens.

Les églises d'Angleterre verront les hommages de Guillaume le Conquérant, qui faisait porter son heaume à certaines églises, comme au temps de Charlemagne on suspendra les *regna* au-dessus des autels.

En Espagne, la cathédrale de Tolède est l'*ex-voto* des victoires remportées sur les Maures, cathédrale dans laquelle Ferdinand consacra son empire au Très Saint-Sacrement. L'ostensoir de Barcelone est placé sur le trône des rois d'Aragon en signe d'hommage.

En Italie, innombrables sont les églises qui glorifient le Christ -Roi. Signalons le Saint-Voult de Lucques, la fresque de Ravenne, où saint Vital reçoit du Christ la couronne pour la remettre à Justinien. Venise montre la fresque de Dolabella représentant la République de Venise consacrée au Christ-Hostie. Devant Saint-Pierre de Rome, l'obélisque porte l'inscription: *Christus vincit, regnat, imperat.*

Les sanctuaires de Russie, les églises de Belgique chantent aussi la Royauté sociale.

Et la France est couverte de sanctuaires célébrant le Roi immortel, depuis Reims, où nos rois étaient sacrés, jusqu'à Saint-Denis où, au pied de l'autel eucharistique, on levait l'oriflamme. Notre-Dame est l'église des *Te Deum* chantés en l'honneur du Christ qui aime les Francs, jusqu'à la basilique de Montmartre, monument national de pénitence et de réparation. Lourdes enfin est le théâtre magnifique de la glorification du Christ-Roi dans l'Eucharistie.

II.— La peinture, la sculpture et la musique. — La *Dispute du Saint-Sacrement*. — Les *Sept Sacrements* de Van der Weyden; la *Vierge à l'Hostie*, d'Ingres. Les tapisseries de Madrid et la victoire du Saint-Sacrement.

Les sculptures de la chapelle du Saint-Sacrement de Saint-Martin de Liège.

Les inscriptions et les églises d'Afrique.

III.— *Conclusion.* Dans le monde entier des monuments et des œuvres d'art glorifient la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Vœu.

Le Congrès, avec la bienveillante autorisation de S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, exprime le vœu qu'un monument-statue-chapelle, ou groupe artistique, rappelle aux âges futurs la glorification du Christ-Roi dans l'Eucharistie, célébrée dans ce XXVème Congrès eucharistique.

Un accueil des plus chaleureux est fait au rapporteur, qui est vigoureusement applaudi.

A ce moment, une immense acclamation retentit. L'assistance se tourne vers la grande porte du Rosaire, qui vient de s'ouvrir.

C'est le Cardinal Légat, qui vient, en surprise, visiter la section française et montrer une fois de plus combien l'envoyé du Pape aime la France en son nom et au nom du Père des fidèles.

Une ovation magnifique est faite à Son Eminence. "Je ne puis dire combien je suis touché, dit le Cardinal, des manifestations si gracieuses des Français à mon égard. Je vous en remercie au nom du Pape et je vous répète combien Pie X vous aime profondément. C'est pourquoi il m'a choisi parmi ses fils, parce qu'il sait que j'ai le cœur bien français."

Le départ du Légat, comme son arrivée, est salué de vivats et de bravos interminables.

RAPPORT DE M. FRANCOIS VEUILLOT.
La Royauté sociale de N. S. J. C. dans l'Eucharistie, d'après
la Littérature française.

Ainsi défini, ce sujet n'existe point formellement dans la Littérature française. Elle n'en contient, et seulement pendant certaines périodes, que des éléments dispersés.

Mais ces éléments dispersés forment un bel ensemble. Ce rapport a pour but de les rechercher et de les rapprocher.

Trois périodes à distinguer: Le Moyen-âge; de la Renaissance à la Révolution; depuis la Révolution.

I.— *Le Moyen-âge.* Deux remarques s'imposent: le règne social de Jésus-Christ y apparaît vraiment sous son caractère national, le roi y est sergent du Christ; cette notion du règne social de Jésus-Christ se développe parallèlement avec la dévotion pour l'Eucharistie, mais sans la rejoindre, avec assez de points de contact cependant pour qu'on puisse après coup réunir les deux idées. Démonstration par les vieux chroniqueurs, les chansons de geste et, dans une plus faible mesure, les mystères. Synthèse dans la chevalerie, véritable milice au service de Jésus-Christ, et milice dévote au Saint-Sacrement de l'autel.

II.— *De la Renaissance à la Révolution.* La littérature profane perd à la fois le sens de la vieille tradition française qui affirmait, comme un fait national, le règne social de Jésus-Christ, et le goût des sujets religieux. En trois siècles, on n'y relève que des évocations très vagues et très rares de l'idée du règne social. Quelques exemples, tirés des grands poètes chrétiens de l'époque classique.

III.— *Depuis la Révolution.* Trois périodes: les poètes romantiques, en rejoignant la littérature du Moyen-âge, y retrouvent la tradition nationale de la France royaume de Dieu, mais la comprennent mal et ne la dépassent point; les écrivains catholiques pénètrent plus à fond la doctrine du Moyen-âge et s'efforcent de la restaurer dans notre siècle; enfin, dans ces dernières années, l'idée du règne social de Notre Seigneur, affirmée et prêchée par les auteurs religieux, commence à gagner la littérature.

Conclusion. La voie est ouverte; la littérature doit s'y engager, d'abord pour aider à l'œuvre de restauration sociale et chrétienne, ensuite pour remplir son devoir propre envers le Roi-Christ, dont elle-même, comme puissance et manifestation sociales, est sujette.



Troisième Réunion.

SAMEDI, 25, JUILLET.

La séance, ouverte à 9 heures, est présidée par Mgr Odelin, qui donne aussitôt la parole à M. le Chanoine Lamerand.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE LAMERAND

Les Congrès eucharistiques régionaux.

Ils sont le complément nécessaire des Congrès internationaux. Ceux-ci donnent la lumière, les autres la répandent et la font parvenir jusqu'aux fidèles de chaque contrée.

I.— *Leur fonctionnement.* Ils se composent comme les autres de cérémonies religieuses avec prédications et séances d'étude. Les cérémonies consistent principalement dans un triduum eucharistique, une heure sainte, la messe de communion et une procession. Les séances sont au nombre de deux au moins, l'une pour les hommes, l'autre pour les dames; mais il est très utile de faire aussi une réunion sacerdotale et des réunions d'enfants.

Les rapports lus dans les deux réunions principales doivent être très courts et ne renfermer que des renseignements vécus, afin que la discussion puisse ensuite s'organiser d'une manière intéressante et fructueuse.

II.— *Leurs résultats.* Considérables déjà, consistent dans le réveil ou la constitution de confréries du Très Saint-Sacrement, principalement pour les hommes, et du côté des dames surtout, dans des adorations organisées avec toutes les variantes que comporte la diversité des milieux.

De fait, ces congrès régionaux ont été tenus déjà dans un très grand nombre de diocèses de France.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE GERBIER.

La Royauté Sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sa manifestation dans l'histoire de la France.

M. le Chanoine Gerbier, avec une concision éloquent, présente le tableau magnifique de la royauté de Jésus-Christ manifestée dans l'histoire de la France, fille aînée de l'Eglise.

Jésus-Christ étant roi des nations, la reconnaissance de ses droits, la gratitude pour ses bienfaits sociaux ont dû être exprimées dans l'histoire des nations catholiques. Elles sont affirmées avec une ampleur admirable dans l'histoire de la France, fille aînée de l'Eglise. Avec Clovis apparaît l'avènement du règne du Christ, avec Charlemagne son développement, avec saint Louis son apogée, avec Jeanne d'Arc son affirmation en face des temps modernes.

I.— Clovis, avènement du règne de Jésus-Christ sur les Francs: *a)* Par le baptême de Reims, le Christ fait tout à fait sienne la nation des Francs (Saint Avit); *b)* La divinité aux yeux des Francs est essentiellement nationale; *c)* La loi salique le proclame. La nation est constituée par la main de Dieu, c'est le Christ qui garde le royaume; *d)* La France, fille aînée de l'Eglise, est par vocation spéciale l'apôtre de la vérité et l'auxiliaire de l'Eglise.

II.— Charlemagne développe le règne du Christ *a)* par ses conquêtes; *b)* par sa législation qu'il a dictée avec ce prologue: *Domino Christo regnante*. La législation est essentiellement chrétienne. Toutes les assemblées et les guerres sont préparées au pied de l'Eucharistie. Le sacre constitue l'empereur défenseur de l'Eglise. L'empereur comme tel est le dévot de l'Eucharistie.

III.— Le règne de saint Louis, préparé par d'éclatantes victoires eucharistiques, est l'apogée du règne du Christ. La prospérité en France. La vie entière de la nation se passe au pied des autels. Triomphe du Christ dans les processions eucharistiques. Lettre de Grégoire IX à saint Louis.

IV.— Jeanne d'Arc. Avec les légistes et Philippe le Bel, le règne de Jésus-Christ est écarté. La France en arrive à deux doigts de sa perte. Jeanne d'Arc apparaît. Elle vient surtout pour affirmer le règne de Jésus-Christ. Ses paroles, ses actes, la scène de Loches, Jeanne d'Arc sur les autels ramènera la France à Jésus-Christ. Si la Révolution l'en a séparée, la France chrétienne au pied de l'Hostie peut espérer.

Vœu.

Considérant que (comme l'a dit S. Em. le Cardinal Amette dans sa lettre adressée aux archevêques et évêques de France—) "nulle autre nation ne semble avoir plus de raison d'offrir à Notre Seigneur Jésus-Christ cet hommage réparateur. D'une part Notre Seigneur a des droits tout particuliers sur la France, dont il avait fait la fille aînée de son Eglise et l'instrument de ses œuvres dans le monde, et d'autre part la France est peut-être la nation qui, comme telle et officiellement, s'est le plus totalement séparée de lui, qu'elle affecte de ne plus même connaître".

Le Congrès émet le vœu:

1o Que les prières soient faites pour obtenir le retour de la France officielle à la reconnaissance des droits de Jésus-Christ roi.

2o Que chaque année il y ait un hommage solennel et national rendu à Jésus-Christ roi dans l'Eucharistie, soit par la consécration à Jésus Rédempteur, lue dans ce sentiment au pied de l'Eucharistie, soit sous une forme à déterminer par le Souverain Pontife ou par NN. SS. les Evêques.

RAPPORT DE M. LOUIS CAZEAUX

La Restauration de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie a toujours été le but des Congrès internationaux; il doit en être le couronnement.

Dans le passé Jésus-Christ a été reconnu et proclamé Roi dans l'Eucharistie, le royaume de Satan a voulu s'y substituer à notre époque. Ainsi que le disait le cardinal Sarto dans un mandement de Venise, il faut travailler à ramener les peuples à reconnaître cette royauté.

I.— Ce fut dès l'origine le but des Congrès eucharistiques internationaux: a) Le texte du règlement du Comité permanent en fait foi; b) Le discours de M. de Belcastel au premier Congrès à Lille en 1881 en fut une éloquente affirmation; c) Au Congrès de 1911 à Madrid un rapport spécial a saisi le Congrès de cette importante question; d) Vint en 1911 le mandement collectif de NN. SS. les Evêques de Belgique qui faisaient ainsi entrer la Royauté sociale dans les préoccupations officielles de la Sainte Eglise. S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, adressait peu après une lettre à tous les Evêques de France sur le même sujet. L'adoration perpétuelle devient en France nationale. L'ado-

ration devient réparatrice pour la France. Le Canada fut associé à ce mouvement par un mandement de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

II.— Le Congrès de Lourdes doit, en suivant ce mouvement indiqué par NN. S.S les Evêques, couronner son œuvre en adoptant les deux vœux suivants :

Vœux

1o *Le Congrès exprime le vœu que dans tous les diocèses de la chrétienté soit organisée une œuvre nationale d'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement semblable à celles qui fonctionnent déjà en Belgique, en France et au Canada, ayant pour objet d'assurer pendant toute l'année, dans chaque paroisse de chaque diocèse et à tour de rôle, la représentation constante de la nation à laquelle appartient ce diocèse, aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec cette intention spéciale de réparer au nom de cette nation les fautes publiques dont elle est coupable et de reconnaître par cet hommage public, rendu au Très Saint-Sacrement, la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ parmi les hommes dans son Eucharistie.*

2o *Le Congrès exprime le vœu qu'une supplique soit adressée par les soins de son Bureau à N. S. P. le Pape en vue d'obtenir de Sa Sainteté qu'elle daigne désigner une journée d'adoration réparatrice nationale commune à toutes les nations, durant laquelle dans tous les pays du monde, le Très Saint Sacrement serait exposé sur les autels, et les catholiques seraient invités à rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ substantiellement présent et Roi dans son Eucharistie un hommage mondial de réparation, de fidélité et d'amour avec l'intention formellement exprimée de reconnaître et proclamer publiquement par cet hommage universel sa Royauté sociale sur toutes les nations.*

RAPPORT DU R. P. CALOT S. J.

Le renouvellement de la doctrine de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie par la dévotion au Sacré-Cœur.

Jésus-Christ dans l'Eucharistie, est le Roi des peuples comme des individus. Il est le Souverain des souverains. Cette Royauté sociale, Il a voulu, en nos âges, la proclamer Lui-même: et, descendant un jour sur notre terre de France, Il a réclamé des rois, comme un triple hommage: un temple national, une consécration nationale et l'image de son Cœur sur les étendards de la nation.

En étudiant le fait de Paray-le-Monial, il importe d'observer que tout ici : apparitions, hommages individuels demandés aux hommes, hommages sociaux réclamés des rois, tout émane de l'Hostie, tout y ramène.

La dévotion au Cœur de Jésus conduit au règne de Jésus-Christ dans et par l'Eucharistie.

Montmartre tout spécialement, en est un exemple frappant. Sous le souffle de l'Esprit-Saint et par une sûre intuition des âmes, Montmartre est devenu, non seulement la Basilique du Sacré-Cœur, mais encore la colline de l'Amour eucharistique et l'ostensoir de la France.

Si l'on envisage la thèse, du point de vue strictement théologique, on aboutit à des conclusions identiques.

Vœux.

En vue d'une compréhension toujours plus parfaite de la Royauté sociale de Jésus-Christ, le Congrès convaincu que tout, dans la dévotion au Sacré-Cœur y ramène, émet le double vœu suivant :

1o *Tous les catholiques, tant de France que de l'univers, accueillant avec respect les demandes de Notre Seigneur à Paray-le-Monial, communion fréquente et réparatrice, fête de son Cœur, temple national, consécration nationale, et étendard du Sacré-Cœur, en hâteront, par tous les moyens, dans leurs pays respectifs, l'entière réalisation.*

2o *Pour couronner ces hommages nationaux, un hommage international, s'élevant le même jour, du sein de tous les peuples, sera rendu, chaque année, à la Royauté sociale de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie en la fête qui est le prolongement des solennités du Très-Saint-Sacrement, qui répond à une demande expresse du Sauveur et est conforme aux choix récents de Léon XIII et de Pie X, la Fête du Sacré-Cœur.*

Mgr ODELIN se lève alors, remercie les rapporteurs de leurs travaux remarquables et les congressistes d'être venus si nombreux aux réunions de la Section française.

Une ovation salue l'allocution de Mgr Odelin et l'assemblée se dissout au chant de l'*Ave Maris Stella*.

LA JOURNÉE TRIOMPHALE.

La journée du Dimanche, 26 Juillet, a été vraiment l'apothéose du Christ-Roi, si éloquemment chanté durant ces jours et si éperdument aimé. Les cœurs de toutes les nations du monde ont battu, à Lourdes, dans la note harmonieuse et retentissante que faisait vibrer le cœur de la France.

Durant le Congrès, il fut de tous les jours et de toutes les heures, ce triomphe de la Royauté divine, préparé, annoncé, proclamé, mais c'est à la journée de clôture, que nous en avons mieux ressenti l'impressionnante grandeur.

Rien ne saurait traduire la magnificence qu'offrit, dès le matin, la *Messe pontificale* célébrée en plein air sur le parvis du Rosaire. Quelle messe pontificale eut un cadre si grandiose ? Où vit-on plus belle assemblée ? Huit cardinaux en *cappa magna*, près de deux cents évêques en *mentelletta* violette, près de 6,000 prêtres, plus de 100,000 fidèles qui lançaient vers le ciel les accents d'un même *Credo* dont les échos allaient se répercutant au loin dans les montagnes.

Ce n'était là pourtant que le prélude solennel de la grandiose démonstration de l'après-midi.

Quelle fut belle la *Procession de clôture* ! Que le triomphe des rois et des empereurs terrestres paraissent mesquins à côté de cette procession d'apothéose où l'Hostie a été exaltée, dans le cadre merveilleux des Pyrénées et d'une enceinte unique au monde ! C'était une vision surhumaine, vision de Jérusalem en fête, d'une Jérusalem immense et dont l'Hosanna était répété par tous les peuples de la terre. Le cortège du Roi des rois était l'un des plus beaux qu'ont puisse imaginer. Cent mille catholiques étaient là, de tous pays et de toutes races, acclamant, saluant, d'un vivat inentendu jusqu'alors, la Royauté du Christ eucharistique présenté au monde par la Vierge de Lourdes. Ce cri puissant a été le mot sublime de la fin, le vivat de gloire, enveloppant de son écho immense le trône du Christ-Roi et résumant ce qu'on si bien nommé "*la fête catholique de l'univers*"

— SOMMAIRE —

Adhésions épiscopales au Congrès eucharistique national des Prêtres-Adorateurs (*suite*), 329. — **Congrès eucharistique international de Lourdes** (*suite et fin*) 335. II *Section Sacerdotale*: Première réunion, 335. — Deuxième réunion, 349 — Troisième réunion, 355. — III. *Section française*: Première réunion, 343. — Deuxième réunion, 349. — Troisième réunion, 355. — La Journée triomphale, 360.

SOLUTION DES OBJECTIONS
CONTRE LA COMMUNION FREQUENTE ET QUOTIDIENNE

PAR

l'abbé A. CAMIRAND, S. T. D.

— EN VENTE CHEZ L'AUTEUR —

Séminaire de Nicolet

PRIX, 10 cts l'unité.

Forte remise à la douzaine ou au cent

Le Paradis sur Terre
ou le Mystère Eucharistique

Etudié au point de vue dogmatique, liturgique, ascétique et moral en 88 discours pouvant servir d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditations, par le chanoine Rolland, 2 forts volumes in-12, 12ème édition augmentée de 11 discours.

No. 63. — Les deux volumes... \$1.75 franco \$1.90.

(Ne se vendent pas séparément.)

Les mêmes reliure cuir... \$3.25 franco. \$3.50.

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES,
368 Ave Mont-Royal Est. - - MONTREAL.

Triduum Eucharistique



Par le P. LINTELO, S. J.

2ème édition. — 180 pages in-8. — Prix : franco 35cts.

Plus de 5000 exemplaires écoulés en quelques mois, des traductions en plusieurs langues, les éloges les plus bienveillants de nombreuses revues ecclésiastiques et religieuses, démontrent que cet ouvrage répondait à un besoin et vient à son heure.

Cet ouvrage, en effet, est bien propre à aider le prêtre dans son ministère de prédication eucharistique, et en particulier pour la prédication des Quarante-Heures et des Triduum. — L'idée nette et précise, le style concis et sobre, la brièveté des développements sont tout autant de qualités qui permettent d'utiliser facilement ce livre.

Cette nouvelle édition paraît avec des ajoutés considérables. Plusieurs chapitres sont entièrement nouveaux.

Ce livre rendra certainement de très grands services au clergé. C'est un livre pratique et vivant.

L'Ame de tout Apostolat, par Dom J.-B. CHAUTARD, abbé de Sept-Fons, 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 12e mille. — Vol. in-16 de iv-202 pages. —

Nous sommes à une époque où l'apostolat catholique manifeste son activité par des œuvres innombrables. Rien de plus urgent que de dire, que de *crier* à tous les hommes d'œuvre qu'ils ne peuvent rien sans le Christ Jésus et que « *l'âme de tout apostolat* » est la « *vie intérieure* ». Le prêtre sera tout aussi impuissant au patronage, à l'école, au cercle d'études, qu'il le serait à l'autel, s'il s'avisait de consacrer en son nom propre au lieu de le faire au nom de Jésus-Christ, seul Pontife éternel. Très opportunément, le Révérendissime Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, rappelle à tous les apôtres le danger de « l'extériorisation » et leur donne les règles principales de la vie intérieure.

PRIX : - - - - - 35cts, franco : 40cts.



EN VENTE A NOS BUREAUX.



368 Ave Mont-Royal, Est,

Montréal.